

**Mémoire au Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
**Par Wayne Smith**  
**Le 7 octobre 2016**

*1) Efficacité et légitimité : que la mesure proposée augmente la confiance des Canadiens sur le fait que leur désir démocratique, tel qu'il est exprimé par le vote sera traduit de façon juste dans les résultats du scrutin, et qu'elle réduise la distorsion et renforce le lien entre l'intention des électeurs et l'élection des représentants.*

Le principe directeur qui doit motiver la conception d'un système électoral équitable est la représentation proportionnelle (RP).

Le premier ministre nous a promis d'adopter un nouveau système électoral pour « faire en sorte que chaque vote compte ». C'est là la définition même d'une représentation proportionnelle.

Cela signifie qu'un parti qui obtient 40 % des votes obtiendra 40 % des sièges au Parlement (pas 60 %) et qu'un parti qui obtient 10 % des votes obtiendra 10 % des sièges (pas aucun). Mais il s'agit d'un symptôme, pas d'une maladie. Il ne s'agit pas d'être équitable envers les partis politiques.

Un système électoral juste doit être équitable envers les électeurs. Un système électoral équitable est un système qui nous permet de choisir nos représentants (et nous avons TOUS le droit d'être représentés). Un système électoral équitable est un système qui **DONNE AUX ÉLECTEURS LE POUVOIR** de tenir les politiciens et les partis politiques responsables de leurs décisions. Un vote équitable est un vote qui fait une différence. Un vote équitable est un vote qui contribue à faire élire quelqu'un. C'est ce qu'on appelle la représentation proportionnelle.

Dans le système actuel (le SMUT), la plupart des électeurs votent pour des candidats qui ne sont même pas élus et sont donc « représentés » par des personnes contre qui ils ont voté. De plus, la plupart des députés représentent majoritairement des gens qui ont voté contre eux. Quand on y pense, ce n'est pas très logique.

La raison est qu'il existe une restriction purement arbitraire voulant qu'un seul député soit élu dans chaque circonscription.

Je sais que la plupart d'entre vous insisteront sur le fait que « vous représentez tous vos électeurs » et je suis convaincu que vous faites de votre mieux pour offrir un bon service à tous les habitants de votre circonscription. Je sais que si j'ai un problème avec mon passeport ou autre, ma députée fera tout ce qu'elle peut pour m'aider.

Cependant, quand vient le temps de défendre les intérêts des électeurs au Parlement et de voter, il vous faut choisir. Quelle partie de votre électorat soutiendrez-vous – les 40 % qui ont voté pour vous ou les 60 % qui ont voté contre vous?

Dans le système actuel, 45 à 50 % des électeurs votent pour les gens qui sont élus. Dans un système proportionnel acceptable, 90 à 95 % des électeurs seront représentés par la personne pour laquelle ils ont voté.

*2) Participation : que la mesure proposée encourage le vote et la participation au processus démocratique, favorise une civilité et une collaboration accrues au sein de la sphère politique, améliore l'unité sociale et offre des possibilités d'inclusion des groupes sous représentés dans le processus politique.*

Les travaux d'Arend Lijphart et des autres montrent clairement que la représentation proportionnelle favorise l'établissement d'un gouvernement plus consensuel et un style de politique plus civilisé. Les pays qui ont opté pour un système électoral proportionnel affichent (en général et en moyenne) un taux de participation électorale plus élevé et un taux de satisfaction accru des citoyens envers le gouvernement, les politiques gouvernementales et les politiciens.

Il est également évident que notre système actuel où le vainqueur remporte tout érige des obstacles qui nuisent à l'élection des femmes et des membres de minorités. Les candidats qui sont « différents » constatent qu'il est difficile de se faire élire, en raison des incitatifs afférents au système. Dans un système proportionnel, les partis sont tenus de présenter une liste de candidats, ce qui favorise l'adoption d'une stratégie différente – « avoir quelque chose à offrir à tout un chacun ».

Au Canada, les partis politiques font preuve de bonne foi et tentent depuis des années d'augmenter le nombre de femmes au Parlement. Pourtant, la représentation des femmes au Parlement stagne à environ 26 %, sous le seuil acceptable de la masse critique. En outre, le Canada se classe seulement au 60<sup>e</sup> rang mondial à ce chapitre à l'échelle mondiale. Je ne le dirai jamais assez : TOUTES LES DÉMOCRATIES OÙ SONT ÉLUES 30 % DE FEMMES UTILISENT UN SYSTÈME ÉLECTORAL PROPORTIONNEL.

*3) Accessibilité et inclusion : que la mesure proposée évite une complexité indue du processus de scrutin tout en respectant les autres principes, et qu'elle favorise l'accès par tous les électeurs admissibles, peu importe leur condition physique ou sociale.*

Je suis toujours surpris quand les détracteurs de la représentation proportionnelle parlent de la soi-disant complexité de ce type de système électoral. Étant donné que la plupart des pays développés utilisent des systèmes à représentation proportionnelle depuis près d'un siècle, ce que j'entends, c'est « les Irlandais, les Écossais, les Australiens, les Néo-Zélandais, les Norvégiens, les Suédois, les Danois, les Hollandais, les Allemands, etc. ont tous adopté un système à représentation proportionnelle, mais les Canadiens sont trop stupides pour faire de même et jouir d'un système électoral équitable. » Bien, je ne crois pas que les Canadiens sont trop stupides. Et vous?

Voici en quoi se résume la complexité du système du point de vue de l'électeur : au lieu d'inscrire un X à côté du nom d'un candidat sur le bulletin de vote, l'électeur doit a) inscrire un X à côté du nom d'un candidat et un autre X à côté du nom d'un parti politique ou b) inscrire un 1 à côté du nom de son candidat favori, un 2 à côté du nom de son deuxième

choix, un 3 à côté du nom de son troisième choix et ainsi de suite. Je pense que les Canadiens sont suffisamment intelligents pour comprendre cela.

Il convient de préciser que la représentation proportionnelle et le scrutin préférentiel sont deux questions différentes. Il existe des systèmes à représentation proportionnelle avec ou sans scrutin préférentiel, et vice versa.

Si nous ne faisons qu'ajouter un mode de scrutin préférentiel à notre système actuel à circonscriptions uninominales [vote préférentiel (VP)], nous n'aurons à peu près rien fait pour améliorer notre sort. À la limite, cela pourrait empirer les choses. Avec un seul député élu dans chaque circonscription, nous aurions encore un système où le vainqueur remporte tout. En fait, les mêmes personnes seraient élues dans 95 % ou plus des circonscriptions. L'élimination du vote partagé pourrait réduire la proportionnalité. Les partis moins populaires obtiendraient peut-être quelques votes de plus, mais cela ne leur permettra probablement pas d'obtenir plus de sièges.

Le vote préférentiel n'aura pas pour effet de promouvoir la diversité ni d'accroître l'éventail de choix des électeurs, comme nous avons pu le voir en Australie, le seul grand pays qui utilise ce régime. Dans une même journée, les électeurs australiens peuvent faire élire un nombre impressionnant de femmes et de candidats variés issus de divers partis au Sénat proportionnel, mais ne faire élire que 24 % de femmes et une bande de vieillards blancs issus de 2,5 partis à la Chambre des communes où les représentants sont élus selon un mode de scrutin préférentiel. (Ne vous méprenez pas, je suis moi-même un vieillard blanc.)

De plus, le vote préférentiel a été totalement discrédité au Canada et a été dépeint comme un système partisan qui favoriserait largement les libéraux (ce qui pourrait ou non s'avérer exact à long terme). Toute tentative du gouvernement de faire adopter un tel système serait considérée comme étant dans son propre intérêt et ne serait pas appuyée par les autres partis.

*4) Intégrité : que la mesure proposée puisse être mise en œuvre tout en assurant la confiance du public à l'égard du processus électoral, en assurant l'obtention de résultats fiables et vérifiables à l'aide d'un processus efficace et objectif qui est sécuritaire et préserve la confidentialité du vote pour les particuliers canadiens.*

Bien entendu, la méthode de calcul utilisée pour déterminer les candidats gagnants est plus complexe en vertu d'un système proportionnel, mais les électeurs n'ont pas à se soucier de ce point, pas plus que de comprendre comment fonctionne le système d'injection électronique d'une voiture pour la conduire. L'essentiel, c'est que le processus soit transparent et reproductible, afin de permettre aux journalistes, aux universitaires, aux députés de l'opposition et à toute personne intéressée de vérifier comment les résultats ont été obtenus et compilés. Dans tous les systèmes électoraux à représentation proportionnelle bien établis, ce n'est pas un problème. Nous pourrions continuer d'utiliser des bulletins sur papier et de procéder à des dépouillements judiciaires.

J'ai dirigé de nombreuses élections pour de petits groupes, selon le mode de scrutin à vote unique transférable. Nous utilisons des bulletins sur papier et un logiciel en ligne facilement accessible ([Opavote.org](http://Opavote.org)) [EN ANGLAIS SEULEMENT]. Avec l'aide d'un bénévole, je

pouvais entrer quelques centaines de votes dans l'ordinateur en 45 minutes et avoir les résultats avant la fin de la réunion.

En ce qui a trait au vote électronique, il semblerait que pourrions instaurer cette mesure. Cela constituerait une excellente nouvelle pour les électeurs dont la mobilité est réduite, mais ce qui m'inquiète, ce sont les risques inévitables de piratage.

Abaisser l'âge légal de voter : bien sûr, pourquoi pas?

Vote obligatoire : je n'ai rien contre, mais je ne pense pas que cela réglerait nos problèmes. Si les gens veulent voter, il faut faire en sorte que leur vote compte.

*5) Représentation locale : que la mesure proposée assure la responsabilisation et tienne compte de la valeur que les Canadiens accordent à leur collectivité, au fait que les députés connaissent les conditions locales et qu'ils tentent de satisfaire les besoins locaux à l'échelle nationale; la mesure doit aussi permettre aux citoyens d'avoir accès à leur député pour faciliter la résolution de leurs préoccupations et leur participation au processus démocratique.*

Il n'y a aucune crédibilité quand le résultat de l'élection ne correspond pas du tout à la façon dont les électeurs ont voté, ce qui est toujours le cas avec le système actuel.

Il y a cent ans, l'appareil politique moderne a évolué pour nous permettre d'élire nos représentants. Depuis, il a toujours été presque impossible de se faire élire sans l'appui d'un parti. En Europe, certaines démocraties émergentes ont réalisé que le pouvoir était extrêmement centralisé, que le rôle du député, à titre individuel, était en train de perdre toute pertinence, et que les « élites » des partis politiques détenaient de plus en plus de pouvoir. Elles ont réalisé qu'elles devaient créer un mécanisme permettant de tenir les partis politiques responsables de leurs actes; de là sont nés les systèmes électoraux à représentation proportionnelle.

La notion selon laquelle les systèmes à représentation proportionnelle donnent plus de pouvoir aux partis politiques n'a pas de sens. C'est complètement le contraire. La représentation proportionnelle a été inventée pour donner aux électeurs le pouvoir de tenir les partis politiques responsables de leurs actes.

Les SRPM et les systèmes à VUT permettent aux électeurs de voter directement pour des candidats. Ces deux types de systèmes faciliteraient la tâche des candidats indépendants qui veulent se faire élire et permettrait d'accroître l'indépendance des députés ordinaires.

La notion selon laquelle il y a un compromis entre la proportionnalité et la représentation locale est totalement fautive.

Comme je l'ai mentionné précédemment, la plupart d'entre nous sont « représentés » par quelqu'un contre qui nous avons voté. Quel genre de représentation locale est-ce là? Tant pis pour le lien sacré entre l'électeur et le député.

En jetant un coup d'œil aux pays qui utilisent un régime à représentation proportionnelle, on constate qu'ils obtiennent d'excellents résultats sur le plan de la représentation locale, même dans les systèmes purement plurinominaux.

Il est important de comprendre que même s'ils sont élus à partir d'une liste provinciale, tous les candidats viennent de quelque part et que chaque député est un député « local » dans sa circonscription. Les gens aiment voter pour les candidats qu'ils connaissent. Donc, au moment de créer leurs listes, les partis auraient tout avantage à présenter des candidats provenant de toutes les régions. Les candidats élus à partir des listes sont ceux qui n'ont pas été élus dans leur circonscription, donc toutes les régions auraient des députés représentant chaque parti.

Il est aussi important de comprendre que les candidats qui figurent sur la liste sont des députés en devenir. Les sièges de circonscription sont les sièges assurés. C'est encore le parti qui obtient le plus de circonscriptions qui hérite du gouvernement. Les sièges de liste constituent un prix de consolation pour les candidats qui perdent l'élection. En Allemagne et en Nouvelle-Zélande, les députés listés ont leur bureau de circonscription et offrent les mêmes services que les députés élus. Dans bien des cas, les électeurs ne savent même pas qui sont les députés élus et les députés listés – ce sont tous simplement des députés.

Avec la RP, l'électeur ne perd pas son député local. Il a un député local pour chaque parti, et l'un d'eux est probablement la personne pour qui il a voté!

En revanche, le SMUT a un effet toxique sur la représentation régionale. En favorisant les partis dont les électeurs sont concentrés dans une région donnée (Parti réformiste, BQ) par rapport aux partis dont les électeurs sont répartis aux quatre coins du pays (NDP, Parti vert), le SMUT incite à mettre les intérêts des régions avant ceux de la nation.

Dans le gouvernement précédent, les villes de Toronto, Montréal et Vancouver ne détenaient aucun siège. En quoi cela est-il bon pour notre pays?

Pendant des décennies, le SMUT a permis au Bloc Québécois d'avoir plus de sièges que le NDP avec seulement la moitié des votes, plaçant l'équilibre du pouvoir entre les mains de gouvernements minoritaires. En 1993, le BQ est même devenu l'Opposition officielle, en dépit du fait qu'il s'était classé au quatrième rang quant au nombre de votes récoltés.

Quand la Politique énergétique nationale a été promulguée, le gouvernement détenait exactement deux sièges à l'ouest de l'Ontario. Si les provinces de l'Ouest avaient pu compter sur quelques voix de plus, cela aurait pu changer grandement la nature de la politique ainsi que la façon dont elle a été mise en œuvre. Nous aurions pu éviter une crise nationale qui perdure encore toutes ces années plus tard. Même Stephen Harper était en faveur de la représentation proportionnelle en 1996, quand la droite était divisée et que l'Ouest voulait se faire entendre.

Dans un système électoral proportionnel, tous les partis importants détiennent un siège dans chaque région du pays et chaque région est représentée au gouvernement et à l'Opposition.

## ***Quel est le système électoral qui, selon moi, conviendrait le mieux au Canada?***

Quel que soit le système, un régime à représentation proportionnelle constituera toujours une bien meilleure solution que n'importe quel système majoritaire. Je donnerai mon appui à n'importe quelle proposition qui, en mon sens, sera suffisamment axée sur le régime proportionnel.

Je n'ai rien contre le système de liste, mais un SRPM ou un système à VUT nous permettrait d'élire directement nos députés – ce que les Canadiens ont toujours fait.

La question qui m'intéresse davantage, mais que peu de gens se posent est la suivante : « À quoi une circonscription devrait-elle ressembler? »

Je crois qu'une circonscription électorale est en fait une communauté d'intérêts placée dans un cadre géographique.

La limite arbitraire d'un député par circonscription fait en sorte qu'il est impossible d'assurer l'égalité électorale entre les circonscriptions urbaines et les circonscriptions rurales/éloignées. Nos villes sont sous-représentées, alors que nos circonscriptions rurales ne sont pas suffisamment desservies.

Du point de vue de la proximité géographique, les limites de certaines circonscriptions d'un ne font aucun sens.

Dans un système à représentation proportionnelle, chaque vote compte, peu importe où vous votez ou de quelle façon vous votez. Ainsi, le poids de chaque vote n'est pas déterminé en fonction de la taille ou de la forme de la circonscription.

Cela signifie que les limites des circonscriptions pourront être fixées de la manière la plus logique. Ça n'a plus d'importance si un député représente un petit nombre d'électeurs répartis dans un grand territoire, alors qu'un autre représente un grand nombre d'électeurs agglutinés dans un territoire restreint.

Ainsi, nous pourrions restreindre la taille des circonscriptions rurales et éloignées sans désavantager les électeurs des zones urbaines.

Il convient également de noter que les circonscriptions urbaines ont tendance à être plus diversifiées que les circonscriptions rurales et éloignées. C'est dans nos villes que les nouveaux venus s'installent à leur arrivée. Donc, la sous-représentation de nos villes entraînerait nécessairement la sous-représentation de nos minorités. Il s'agit là d'un problème important.

Je crois qu'il serait logique de faire de certaines villes des circonscriptions plurinominales. Ces députés pourraient être élus par VUT ou à l'aide d'un système à liste ouverte.

Actuellement, Ottawa comprend six circonscriptions et, donc, six députés élus. Si Ottawa devenait une seule circonscription et que, dans cette circonscription, six députés étaient élus selon un système de représentation proportionnelle, ces députés refléteraient mieux

la façon dont les gens ont voté et presque tous les électeurs d'Ottawa pourraient compter sur les services d'un député pour qui ils avaient voté.

De même, Hamilton pourrait être une circonscription uninominale qui élirait cinq députés, London pourrait être une circonscription uninominale qui élirait quatre députés et Windsor pourrait être une circonscription uninominale qui élirait trois députés.

Toronto peut-elle être une circonscription qui élirait 23 députés? Possiblement, mais il serait plus logique de diviser la ville en quatre circonscriptions qui éliraient chacune six ou sept députés. Cela permettrait d'éviter que les bulletins de vote soient surchargés, tout en tenant compte du fait que les résidents de Scarborough ont une perspective différente des personnes qui vivent au centre-ville.

Les circonscriptions rurales et éloignées sont déjà trop grandes et pourraient demeurer des circonscriptions uninominales. Toutefois, les électeurs issus de zones rurales ont également droit à un vote équitable, donc il faudrait dresser des listes de candidats additionnels à l'échelle régionale ou provinciale.

Le fait pour les circonscriptions plurinominales en zone urbaine d'afficher un certain degré de proportionnalité signifie qu'au lieu de devoir récolter de 40 à 50 % des votes, les candidats de la liste pourraient être élus avec seulement 10 à 20 % des votes.

Des discussions sur ce type de système ont déjà été menées par l'ancien directeur général des élections Jean-Pierre Kingsley et un modèle semblable appelé « Système à représentation proportionnelle rurale/urbaine » a déjà été mis au point par Représentation équitable Canada (ainsi qu'un modèle fondé sur le VUT et la RPM) : <http://campagne2015.fairvote.ca/annexe-12-la-representation-proportionnelle-rurale-urbaine-un-modele-hybride/>.

J'invite également les membres du Comité à jeter un coup d'œil à ma présentation à l'Assemblée des citoyens sur la réforme électorale en Ontario : <http://wayneon.ca/democracy/PRSimulator/simulator.html> [EN ANGLAIS SEULEMENT].

En conclusion, je tiens à remercier les membres du Comité, les ministres et les secrétaires parlementaires de leur travail sur cette question essentielle quoique complexe, ainsi que le premier ministre d'avoir courageusement formulé la promesse de prendre les mesures nécessaires pour que chaque vote compte.

Encore une chose. Vous ne devez en aucun cas soumettre la question à un référendum.

J'ai déjà été en faveur d'un référendum sur la réforme électorale. Après avoir participé au processus à quelques reprises, j'ai compris ce qu'est réellement un référendum.

Un référendum est un processus où le vainqueur remporte tout et qui nous divise en deux groupes : les gagnants et les perdants. C'est exactement le problème que nous tentons de régler.

Les référendums font ressortir le pire d'un régime politique fractionné et partisan. Nous serons bombardés de renseignements trompeurs et de mensonges, que l'électeur moyen n'est pas outillé pour évaluer. En fin de compte, un référendum finit toujours par porter sur une question tout autre que celle figurant sur le bulletin de vote.

Les référendums ne règlent rien. Ils ne font que remettre à plus tard l'enjeu en question et laissent à tout le monde un goût amer dans la bouche.

La raison d'être d'un référendum, c'est de permettre aux citoyens de forcer les politiciens à agir. Aujourd'hui, notre gouvernement s'est engagé à réformer le système; la seule raison sous-jacente à la tenue d'un référendum, c'est de s'assurer que la réforme n'ait pas lieu.

Le premier ministre a été très clair dans sa promesse électorale. D'ici la prochaine élection fédérale, un nouveau système électoral sera adopté, qui fera en sorte que « chaque vote compte. » Il a non seulement le mandat, mais aussi l'obligation d'apporter des changements au système électoral.

Alors, faisons ce que nous avons à faire!

Wayne Smith